

Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique

Délibération n° 2023-07-04 du 5 juillet 2023 portant composition de la commission des finances du Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique

LE COMITE NATIONAL

Vu le code général de la fonction publique, notamment ses articles L. 351-7 et suivants ;

Vu le décret n° 2006-501 du 3 mai 2006 modifié relatif au Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique ;

Vu le règlement intérieur du Comité national du Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique, notamment ses articles 60 et suivants ;

Vu l'arrêté du 12 juin 2023 portant nomination au Comité national du Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique.

APRES EN AVOIR DELIBERE

Décide :

- 1 – la commission des finances du Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique est composée des membres suivants qui ont fait acte de candidature régulièrement :

Pour les représentants des employeurs de la fonction publique

Au titre des représentants des employeurs de la fonction publique de l'Etat

-M. Jean-Xavier LICHTLÉ

Au titre des représentants des employeurs de la fonction publique territoriale

-Mme Françoise DESCAMPS-CROSNIER

-Mme Zemorda KHELIFI

-M. Jean-Marc FRIZOT

-Mme Roselyne BIENVENU

Au titre des représentants des employeurs de la fonction publique hospitalière

-M. Quentin HENAFF

-Mme Laure BONNET

Pour les représentants des personnels

-M. Christophe GODARD

-Mme Marie Christine OUDART

-Mme Carine DORMY

-M. Daniel LE CAM
-Mme Evelyne NGO
-Mme Dominique MAILLARD
-M. Thierry RIET
-M. Amar AMMOUR
-Mme Isabelle GODARD
-M. Sébastien GUILLAUME
-Mme Valérie PUJOL
-Mme Chaïbia JANSSEN
-Mme Bettina KEMPF
-Mme Anne BARBERO

Pour les associations ou organismes regroupant des personnes handicapées

-M. Michel BRENAUT
-M. François SERCLERAT
-Mme Catherine PEYRARD

Pour les personnes qualifiées

-M. Gerard LEFRANC

2– la directrice du Fonds pour l’insertion des personnes handicapées dans la fonction publique est chargée de la mise en œuvre de la présente délibération, de sa diffusion à l’agent comptable et au contrôleur budgétaire du Fonds et de sa publication

Délibération n° 2023-07-04 du 5 juillet 2023 portant composition de la commission des finances du Fonds pour l’insertion des personnes handicapées dans la fonction publique

Nombre de membres présents au moment de la délibération : 28

Nombre de membres votants : 19

Abstentions : 0

Nombre de voix « Pour » : 19

Nombre de voix « Contre » : 0

La délibération est adoptée

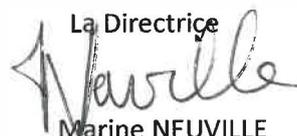
A Paris, le 5 juillet 2023

La Présidente



Françoise DESCAMPS-CROSNIER

La Directrice



Marine NEUVILLE